

TARIFS 2025/2026

Institution La Croix Blanche

Chers parents,

Le Mot des Chefs d'établissement

Il a été voté en Conseil d'Administration les orientations suivantes ci-dessous pour l'année à venir.

La contribution Famille a été légèrement réévaluée. A compter de cette année, les frais généraux sont intégrés à la contribution Famille. Nos tranches sont également réévaluées à la hausse en fonction de l'augmentation du barème fiscal prévue par l'Etat (+1,8%).

La restauration augmente de l'ordre de 1,4%. Nous travaillons en collaboration avec notre prestataire de restauration afin d'assurer le meilleur service auprès de vos enfants. Nous rappelons que la partie restauration englobe différents éléments : le repas, la surveillance, la main d'œuvre directe et indirecte, les fluides, ainsi que les salles de restauration mises à disposition.

Comme les années précédentes, les activités complémentaires telles que la garderie ou l'étude du soir, ne subiront pas d'augmentation, nous choisissons d'absorber ces coûts et de limiter l'impact financier vous concernant autant que cela nous est possible.

En toute transparence, nous recherchons un équilibre de nos recettes et de nos dépenses afin de garantir une stabilité financière à notre établissement dans le souci d'apporter le meilleur à vos enfants, et ce dans le cadre de notre projet pédagogique.

Bien évidemment votre établissement scolaire reste pleinement à votre disposition pour toutes questions ou difficultés liées à cette situation. Veuillez croire, Madame, Monsieur, en notre entier dévouement.

PATRICE BOUTS
Coordinateur Institution
Chef d'établissement
Maternelle & Primaire

GAETAN CANDELLE Chef d'établissement Collège & Lycée ANTOINE REERINK Président OGEC

Primaire & Maternelle

Contribution des familles (tarifs mensuels sur 10 mois)

RFR* – Tranche	CATEGORIE	PRIMAIRE**	MATERNELLE**	MATERNELLE TPS***
Inf. à 22 750€	Α	46,50€	46,50€	117,50€
22 751€ à 43 520€	В	89,50€	89,50€	156,50€
43 521€ à 64 235€	С	130,50€	130,50€	192,50€
64 236€ à 85 510€	D	137,50€	137,50€	197,50€
85 511€ et plus	E	143,50€	143,50€	202,50€

^{*} Le revenu fiscal de référence 2025 sur les revenus 2024

Forfait demi-pension Self

Coût unitaire	PRIMAIRE	MATERNELLE & TPS
Occasionnel	7,19€	6,68€
Forfait	6,19€	5,68€

A titre indicatif, évaluation de la demi-pension (tarifs mensuels – sur 10 mois – Base 140 jours)

PRIMAIRE	MATERNELLE
86,66€	79,52€

Etude/Garderie

Tarif Jour	Pour 1H	Pour 2H
Occasionnel	5,00 €	10,00€
Forfait	4,50 €	7,00€

A titre indicatif, évaluation de la garderie (tarifs mensuels – sur 10 mois – Base 140 jours)

Pour 1H	Pour 2H
63€	98€

^{**} En N-1, les frais généraux étaient facturés sur une ligne différenciée à hauteur de 21,50€ / mois.

^{***} La Maternelle TPS est une classe hors contrat -financée intégralement par la Croix Blanche et nécessitant un taux d'encadrement supérieur à une classe normale.

Lycée & Collège

Contribution des familles (tarifs mensuels sur 10 mois)

RFR* – Tranche	CATEGORIE	LYCEE**	COLLEGE**
Inf. à 22 750€	Α	66,50€	59,50€
22 751€ à 43 520€	В	117,50€	106,50€
43 521€ à 64 235€	С	158,50€	147,50€
64 236€ à 85 510€	D	171,50€	164,50€
85 511€ et plus	E	180,50€	175,50€

^{*} Le revenu fiscal de référence 2025 sur les revenus 2024

Forfait demi-pension Self

Coût unitaire	LYCEE	COLLEGE
Occasionnel	7,30€	8,30€
Forfait	-	7,30€

Pour les élèves du LYCEE: Possibilité de déjeuner au self (coût du forfait) ou à la cafétéria (prix du repas variable selon le choix libre des composantes du déjeuner par le lycéen).

A titre indicatif, évaluation de la demi-pension (tarif mensuel – sur 10 mois – Base 140 jours)

COLLEGE

102,20€

Etude du soir - de 17h00 à 18h15

Tarif Jour	Pour 1H	Pour 1H si option 4 jours par semaine
Forfait	3€	2,50€

A titre indicatif, évaluation de l'étude (tarifs mensuels – sur 10 mois – Base 140 jours)

Pour 1H-4J/sem 35€

^{**} En N-1, les frais généraux étaient facturés sur une ligne différenciée à hauteur de 21,50€ / mois.

Lycée - Collège - Primaire - Maternelle

Coût Global ** = Contribution des Familles + Cotisation APEL + Cotisation immobilière

- + Forfait demi-pension (si option) + Etude du soir/Garderie (si option) + Autres activités
- Les réductions des frais de scolarité selon le nombre d'enfants (tarifs mensuels sur 10 mois)

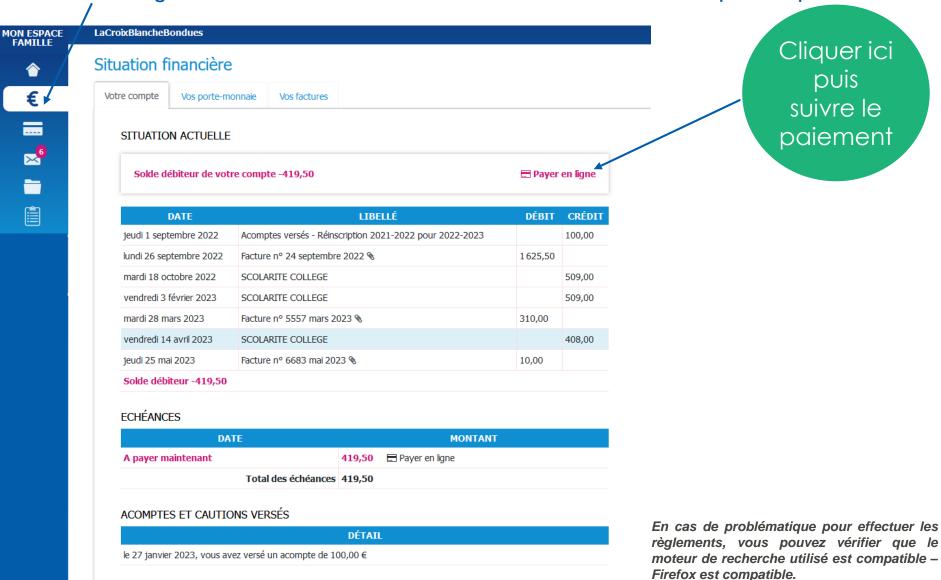
2 enfants	3 enfants	4 enfants	5 enfants et +
14,40€	44,70€	80,60€	161,00€

^{*} Pour 2 enfants, 144 € de réduction sur l'année globale.

- APEL: La cotisation annuelle volontaire par famille s'élève à <u>22€</u> Celle-ci est reversée à l'APEL de notre établissement à hauteur de 10€ les 12€ sont reversés à l'APEL du diocèse de Lille. https://www.lacroixblanche.org/lapel/
- La cotisation solidarité immobilière diocésaine s'élève à <u>22,85€</u> par enfant et par an. Cette cotisation finance les projets immobiliers des établissements du diocèse ayant des difficultés financières.
- Les frais d'inscription s'élèvent à 110€ par enfant (100€ à titre d'acompte + 10€ de frais), les frais de réinscription s'élèvent à 100€ par enfant. Ces frais sont déduits l'année scolaire suivante.
- Ne sont pas pris en compte les frais liés aux voyages pédagogiques, livres, autres propositions annexes. Ces frais feront l'objet d'une circulaire et d'une ligne de facturation supplémentaire.

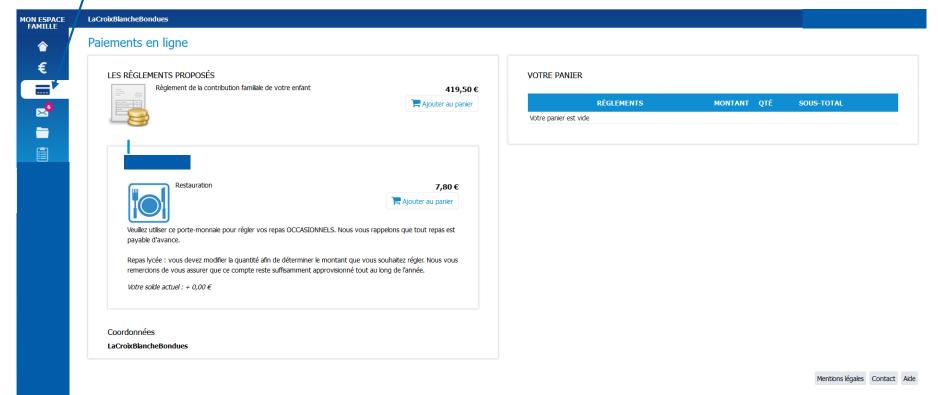
^{**} Un simulateur de contribution est mis à disposition sur notre site internet - https://www.lacroixblanche.org/inscription/

Comment régler via ECOLE DIRECTE les factures si vous n'êtes pas en prélèvement?



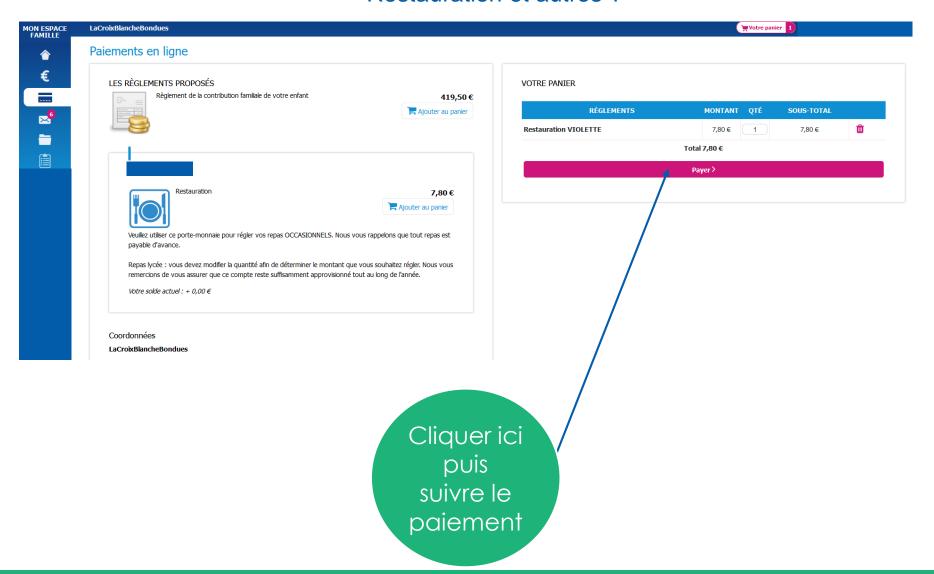
Comment régler via ECOLE DIRECTE les différents porte-monnaies Garderie –





Comment régler via ECOLE DIRECTE les différents porte-monnaies Garderie -

Restauration et autres?



CONTACT

institutioncroixblanche@nordnet.fr www.lacroixblanche.org 03 20 46 24 29

ADRESSE

2, Rue de l'Abbé Six – CSC 20003 - 59588 Bondues Cedex



INSTITUTION LA CROIX BLANCHE